

OFFRE D'EMPLOI - RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Saint-Aubert compte une population de près de 2 700 habitants dont 1 469 résidents permanents et approximativement 1 200 villégiateurs saisonniers localisés dans le secteur du lac Trois-Saumons. Elle assure la gestion interne de l'entretien et du déneigement de son réseau routier de plus de 70 kilomètres, de l'entretien du réseau d'aqueduc, d'égouts pluvial et sanitaire. De plus, elle procède à la cueillette des matières résiduelles et recyclables du territoire de la municipalité et fournit ce service auprès de deux autres municipalités avoisinantes. Seules les opérations de traitement des eaux usées et eau potable sont contractuelles auprès d'une firme spécialisée.

Sommaire de la fonction et des responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire est responsable de la coordination des activités du service des travaux publics ainsi que des employés sous sa responsabilité :

- Coordonner, superviser, contrôler et participer à l'exécution des tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration des véhicules et équipements municipaux, du réseau routier incluant rues, accotements, fossés, ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, déneigement, de la collecte des matières résiduelles, des bâtiments et terrains municipaux;
- Superviser et coordonner les employés sous sa responsabilité;
- Préparer et coordonner le calendrier des travaux en fonction des saisons et des priorités établies avec la direction générale;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et soumettre des recommandations à la direction générale;
- S'assurer du respect des objectifs budgétaires et qualitatifs ainsi que du programme de santé et sécurité au travail;
- Gérer l'inventaire du matériel du service et produire un rapport d'inventaire annuel;
- Accomplir toutes autres tâches demandées par la direction générale;
- Cette liste des tâches est non exhaustive.

Exigences et profil recherché

- Posséder une formation et/ou une expérience pertinente à l'emploi
- Détenir un permis de conduire valide, classe 1 ou 3
- Être en bonne condition physique, l'employeur se réservant le droit d'exiger un bilan médical
- Habileté en gestion de personnel et travail d'équipe
- Expérience dans l'opération d'équipements tels camion, niveleuse, pelleuse et souffleuse à neige
- Connaissances générales de la mécanique serait un atout
- Posséder un bon sens de la planification, l'organisation et contrôle du travail
- Sens du leadership, de l'autonomie, d'initiative, de rigueur, des responsabilités et d'esprit d'équipe
- Sens de la communication, service à la clientèle et relation avec les citoyens
- Capacité de réagir en situation d'urgence
- Habileté à rédiger différents rapports requis - Connaissances des logiciels Word et Excel

Conditions de travail

- Poste permanent à temps plein 40 heures/semaine avec prise d'appels d'urgence soirs et fins de semaine
- Période de probation d'une année
- Rémunération et conditions de travail offertes selon les qualifications et l'expérience
- Avantages reliés à l'emploi : assurance collective et congés de maladie
- L'emploi du masculin comprend également le féminin.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette offre d'emploi. Veuillez noter que seules les personnes candidates retenues seront contactées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 16 octobre 2018 à 16h00 soit par courrier électronique à linda.dube@saint-aubert.net ou encore à l'adresse suivante :

**Municipalité de Saint-Aubert
À l'attention de Madame Linda Dubé
Poste «Responsable des travaux publics»
14, rue des Loisirs
Saint-Aubert (Qc) G0R 2R0**

Donnée à Saint-Aubert ce 26 septembre 2018

Linda Dubé

Directrice générale adjointe

RECRUTEMENT DE MEMBRES - COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Le conseil municipal a décidé de procéder à une invitation auprès de la population afin de recruter des personnes intéressées pour agir au sein du Comité consultatif en urbanisme ou à renouveler leur intérêt à demeurer en poste.

Le CCU est constitué, par règlement, de sept (7) personnes dont un conseiller délégué par le conseil municipal, de deux (2) personnes provenant du secteur du lac Trois-Saumons et de quatre (4) du secteur village.

Le but du CCU est entre autres, de formuler des recommandations au conseil lors de demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme. Il doit également fournir son opinion et recommandation sur tout dossier que peut lui soumettre le conseil.

La participation à ce comité est faite de façon bénévole. Saisissez l'opportunité de vous impliquer pour la collectivité !

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire, **d'ici le 31 octobre 2018**, en déposant directement au bureau municipal ou en faisant parvenir par la poste ou par courriel, leur nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel (s'il y a lieu).

Le conseil nommera, lors de la réunion régulière du 5 novembre prochain, les personnes retenues pour occuper ce poste et composer le nouveau Comité consultatif en urbanisme.

Pour information, vous pouvez contacter Madame Linda Dubé au téléphone 418-598-3368, poste 203 ou encore par courriel à linda.dube@saint-aubert.net

BIBLIO CHARLES-E. HARPE CONCOURS « C'EST LA CHASSE AUX ABONNÉS »

Le concours « **C'EST LA CHASSE AUX ABONNÉS** » se tient du 1er octobre au 31 octobre 2018. Il est organisé par le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CNCA) en collaboration avec les bibliothèques membres.

Abonnez-vous ou référez un(e) nouvel(le) abonné(e) à votre bibliothèque et courez la chance de gagner une tablette numérique. Le tirage aura lieu le lundi 19 novembre prochain sur le Réseau Biblio CNCA.

Les modalités du concours ainsi que les bulletins de participation sont disponibles à votre bibliothèque municipale. Vous pouvez également visiter le site web Réseau BIBLIO CNCA pour obtenir les informations relatives à ce concours.

Avec une tablette numérique et un abonnement à la bibliothèque, vous pouvez avoir accès à une collection de 10 500 livres numériques et à toutes les autres ressources numériques offertes par votre bibliothèque.

Bonne chance !

Les bénévoles de la bibliothèque

RAPPEL - RECYCLAGE

Textiles :

Nous vous rappelons que la municipalité vous offre un service de recyclage des textiles ceci afin de relavoriser les vêtements, chaussures, manteaux et sacs dont vous ne voulez plus.

Le bac pour recueillir ces matières est situé au garage municipal, 18, rue des Loisirs.

Nous comptons sur la participation de la population à ce projet commun afin de diminuer les matières textiles acheminées vers le site d'enfouissement.

Piles :

Vous pouvez disposer de vos piles usagées dans un bac à cet effet entreposé à l'intérieur du bureau municipal, 14, rue des Loisirs aux heures habituelles d'ouverture, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

Peinture :

Les contenants avec des restes de peinture peuvent être déposés dans un bac spécial prévu à cet effet au garage municipal, 18 rue des Loisirs de 7h30 à 12 h00 et de 13h00 à 16h00. Veuillez téléphoner avant de vous y rendre au numéro 418-598-7169.

On accepte aussi les teintures, apprêts, vernis et les laques et tous produits de traitement du bois. Les produits pour le scellement du béton, la pierre, des pavés unis, de la brique et de l'asphalte sont aussi récupérés. Toute préparation de même nature destinée à des fins d'entretien, de protection ou de décoration peut être récupérés. Les peintures en aérosol sont acceptées.

Les produits doivent toujours être conservés dans leur contenant d'origine. Veuillez les fermer hermétiquement, bien les étiqueter et ne pas les mélanger entre eux. Les peintures sont recyclables, même si elles ont durci.

Prenez note que les **contenants complètement vides** peuvent être récupérés à votre domicile en les mettant dans votre bac bleu. Laissez sécher à l'extérieur de votre résidence les contenants de peinture ou de solvant vides, en ouvrant leur couvercle à l'air libre durant quelques heures. Les bonbonnes aérosol complètement vides sont également acceptées telles quelles dans le bac bleu.

Pour plus de détails, consultez le site www.saint-aubert.net Recherchez la section Hygiène du milieu - *Liste des produits de peinture acceptées*.

Lampes fluocompactes et tubes fluorescents :

Un dépôt pour les lampes fluocompactes ainsi que les tubes fluorescents d'une longueur de 2 pieds maximum est disponible au garage municipal, 18 rue des Loisirs aux heures d'ouverture, soit de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.